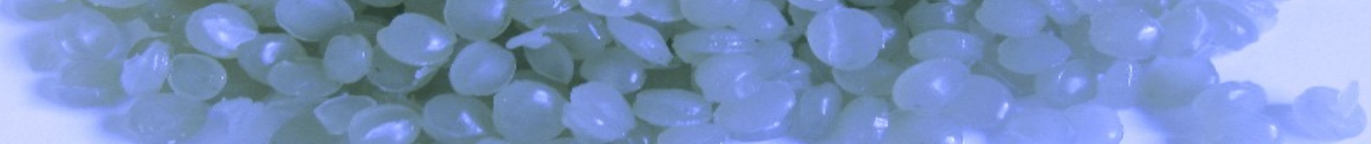


Lettre d'information

Association Française des Fabricants de Films et Sacs Plastiques



Être à la hauteur des enjeux environnementaux

Bannir le plastique n'est pas la solution miracle

Aujourd'hui, nous sommes face à des enjeux environnementaux d'une ampleur inégalée. Ils nous amènent à réfléchir aux solutions les prenant en compte. Cela vaut bien entendu pour l'industrie de la plasturgie, dans laquelle nous devons envisager la solution d'emballage adaptée à chaque utilisation, tant au niveau de sa praticité que de son impact sur notre écosystème. Dans ce cadre, nous ne pouvons aujourd'hui plus nous permettre de différencier un produit de son analyse de cycle de vie qui comprend à la fois sa fin de vie mais aussi son utilisation et les différentes étapes nécessaires à sa production.

Il n'y a pas de recette miracle : un produit en plastique ne doit pas être utilisé s'il ne peut être collecté ; les produits compostables ne le sont pas dans des épaisseurs trop importantes ; un sac en coton aura un bilan environnemental désastreux en lien avec la culture du coton s'il n'est pas réutilisé un grand nombre de fois ; le libre-service d'aliments en vrac est lui-même susceptible d'augmenter le gaspillage alimentaire.

L'A3FSP défend et promeut depuis de nombreuses années une gestion du plastique responsable, circulaire, où des produits écoconçus sont collectés en fin de vie pour ensuite être recyclés. Mais un tel cycle n'est possible que si le grand public est informé de l'utilisation optimale de chaque emballage. Il faut ensuite qu'une filière de collecte, de tri, de recyclage ou de gestion de la fin de vie soit mise en place pour chaque type de produit.

Déjà, les adhérents de l'A3FSP travaillent aux côtés de la distribution et des revendeurs à une fin de vie contrôlée du plastique permettant la mise en place d'un modèle circulaire. Des actions de formation et de sensibilisation sont organisées auprès des entreprises, du grand public et d'établissements scolaires afin d'inculquer les bons réflexes d'utilisation et de tri. Il est essentiel d'encourager le recyclage et le réemploi et de mettre fin aux abandons sauvages.

La tendance est aujourd'hui au plastique bashing. Mais si travailler à la disparition des emballages inutiles est évident, il faut toutefois s'assurer de l'existence d'alternatives viables et intéressantes sur le plan environnemental pour les produits qui nous sont aujourd'hui essentiels. La filière de la plasturgie s'y attèle, sous l'impulsion des pouvoirs publics.

Projet de loi économie circulaire

Prévoir les modalités de contrôles et de sanctions est essentiel.



Alors que le projet de loi économie circulaire doit être présenté en conseil des Ministres le 3 juillet prochain, l'A3FSP souhaite attirer l'attention du législateur sur la nécessité de prévoir la mise en place de contrôles et de sanctions.

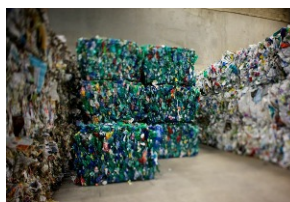
En effet, l'expérience de la Loi de transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) de 2015, qui a instauré des interdictions pour les plastiques à usage unique, nous enseigne les conséquences de la non-anticipation des contrôles :

- ➡ L'importation de produits non-conformes, déchargés dans d'autres pays européens, qui peuvent grâce à la libre circulation des biens se retrouver sur le marché français.
- ➡ La création d'une concurrence déloyale via la vente de produits ayant de moindres exigences environnementales.

Pour ces raisons il est d'ores et déjà essentiel de travailler aux côtés des services responsables de la réalisation des contrôles (DGCCRF, Douanes) et les doter de budgets correspondants afin de s'assurer la mise en place de dispositifs efficaces.

Éviter les amalgames

Le plastic-bashing aveugle est souvent contre productif d'un point de vue environnemental



Nombreux sont ceux qui souhaitent faire disparaître le plastique. Il est pourtant essentiel de différencier deux choses : la suppression du plastique inutile de la recherche d'emballages performants sur le plan environnemental. En effet, certains

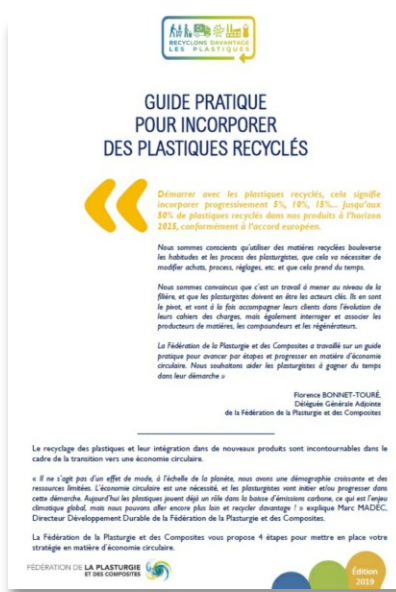
emballages, s'ils sont écoconçus, auront un impact environnemental bien meilleur, même composés de plastique. Ainsi la bouteille en PET recyclé et recyclable sera meilleure que le carton multicouche et le sac cabas en PEBD recyclé meilleur que le sac en coton.

Avant de trancher entre les produits, une analyse de leur cycle de vie (ACV) permet de faire le choix le plus approprié.

[Découvrir ce qu'est une ACV sur le site de l'ADEME.](#)

La Fédération de la Plasturgie lance un guide pour incorporer des plastiques recyclés

L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur transition



Limiter la production de plastiques inutiles, incorporer davantage de plastique recyclé et mettre en place un modèle économique circulaire sont des requêtes que les industriels de la plasturgie entendent de plus en plus souvent, que ce soit en provenance du grand public ou des politiques.

Parce que changer son process de production ou son modèle économique n'est pas évident, la Fédération de la Plasturgie a créé un « Guide pratique pour incorporer des plastiques recyclés ». Très pédagogique, ce guide conseille les entreprises dans les démarches à adopter afin de basculer vers un modèle de production plus vertueux. Démarches à mettre en oeuvre en interne ou en partenariat avec ses fournisseurs, travailler l'écoconception de ses produits et les bonnes questions à se poser sont autant d'éléments abordés dans le document. Très utile, le guide référence également les régénérateurs de plastiques, par résines, afin que le lecteur puisse directement contacter un fournisseur potentiel de matière première.

A rappeler qu'un outil d'autodiagnostic mis en place par la fédération peut aider les entreprises à faire le point sur leur degré de maturité dans la mise en place d'une économie circulaire et les aider à accéder aux étapes suivantes.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Fédération de la plasturgie:

[➡ Découvrir le guide et l'outil d'autodiagnostic](#)

Comprendre l'industrie du plastique: petit lexique de la plasturgie

➡ L'emballage



Tout produit constitué de matériaux de toute nature, destiné à contenir et à protéger des marchandises données, allant des matières premières aux produits finis, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation. Tous les articles à jeter utilisés aux mêmes fins doivent être considérés comme des emballages.

L'emballage primaire est celui qui est au contact du produit et l'emballage secondaire est celui qui couvre un emballage primaire. L'emballage secondaire peut être vendu avec le produit (par exemple trois sachets de purée dans une boîte) ou seulement destiné au magasin pour faciliter la manutention (par exemple, vingt-quatre boîtes de camembert dans une cagette). L'emballage tertiaire est l'unité de transport qui va permettre de transporter plusieurs produits, le plus souvent c'est une palette avec une housse plastique qui regroupe plusieurs emballages secondaires.

L'A3FSP

L'Association Française des Fabricants de Films et Sacs Plastiques (A3FSP) se positionne, depuis de nombreuses années, comme le fer de lance de l'industrie des sacs et films plastiques en France. Partenaire qualifié, responsable et reconnu des pouvoirs publics, l'association contribue à promouvoir une industrie plus respectueuse de l'environnement tout en défendant l'emploi et l'activité de ses membres.

Prônant une économie circulaire et l'intégration maximale de matière première recyclée, nous sommes régulièrement consultés par les pouvoirs publics et associés aux différentes réflexions préfigurant le modèle industriel de demain.

Suivre l'A3FSP



Twitter



LinkedIn



www.a3fsp.com

Contactez l'A3FSP



Par mail: contact@a3fsp.com

Par courrier: A3FSP - Groupe AFD, 36 Rue des Grands Champs, 75020 Paris